

BUCHET

maunille

lettre d'honneur 6 février 1873 (20-11)

né les Ponts de Cé 2 mars 1826

maître 22 décembre 1849

cure Arsacq Trinité septembre 1868

inspecteur des arts et métiers 7 février 1874

retiré 1878

décédé 4 mai 1905

BUCHET Mauville

ve 'Ponts de Ce', 62 mars 1826

Imprimé Angers 19. XII. 1846

Imprimé " 17. 6. 48

s/diacre " 2. 6. 49

diacre " 22 XII 49

Prêtre à Angers le 25 mai 1850

Prof. à Combrée - Philo.

curé à Ste Anne à Lamm 5. 9. 1855

curé, Trinité 29. 9. 1865

choussé honoraire ~~en~~ février 1873

demissionnaire en 1874

demissionnaire le 3 novembre 1875

Retire' à St Martin du Fret

Decede' le 11 mai 1905

poète cultivateur

REINE Benjamin

Ne à Alger 31.7.1905.

Prêtre 24 déc. 1933 et
vic. du Mesnil.

Ordo 1877

provinces usurpées et surtout depuis les attaques dirigées l'année dernière contre Rome. Des travaux de fortification sont devenus nécessaires, l'armée a été augmentée, il a fallu acheter des armes nouvelles. Le sentiment du dévouement doit croître dans les cœurs en proportion des besoins du Chef suprême de l'Eglise, notre Père et notre Pasteur, et ce sentiment se traduira dans des aumônes plus abondantes.

— Dimanche dernier, 25 de ce mois, s'est faite, dans l'église de la Trinité, avec le cérémonial accoutumé, et sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, l'installation de M. l'abbé Buchet, nouveau curé de cette paroisse.

MM. les vicaires généraux, tous les curés de la ville, plusieurs autres ecclésiastiques et tout le conseil de fabrique assistaient à la cérémonie. Une foule compacte remplissait l'église, et les paroissiens de la Trinité étaient accourus, avec un empressement aussi manifeste que louable, pour voir et entendre leur nouveau pasteur. Monseigneur est monté en chaire, et après avoir rappelé, dans un langage grave et solennel, les paroles par lesquelles le Seigneur promettait autrefois aux Juifs, s'ils voulaient revenir à l'observation de sa loi sainte, de leur donner, en récompense, des pasteurs selon son cœur (Jérém. III. 15.), Sa Grandeur a montré comment, de nos jours, cette promesse se trouve justifiée, par rapport aux fidèles de la Trinité, dans la succession des prêtres appelés à remplir près d'eux la charge pastorale. C'est d'abord le vénérable M. Gruget, confesseur de la foi et témoin de la mort de tant de martyrs durant les mauvais jours de notre révolution, puis, après lui, deux prêtres distingués, à qui l'ardeur et l'activité de leur zèle ont mérité honneur dans la sainte Eglise et souvenir impérissable dans les âmes. C'est enfin celui qui aujourd'hui leur succède, précédé par une réputation de talents et de vertus que supposaient déjà les fonctions de choix qu'il avait jusque-là remplies.

Appelé à parler après Monseigneur, M. Buchet, dans un discours où se montrait l'inspiration apostolique jointe au parfait enchaînement des idées, à la pureté et à la dignité de l'expression, en un mot, à tout ce qui peut rendre le langage vraiment éloquent, a tracé ce qu'on peut appeler son programme, et ce programme, on sentait, à la manière franchement sacerdotale dont il le traçait et le publiait, qu'il sera capable de le remplir. Ainsi, comme il s'y est engagé, il ne négligera rien pour inspirer aux âmes qui lui sont confiées et le respect pour l'autorité, dont le principe et les droits sont aujourd'hui si méconnus, et le goût de la vérité, telle que la foi l'enseigne, et qui, de nos jours, est si souvent diminuée au profit du mensonge et des passions. Enfin, il s'efforcera de prodiguer à tous les secours de la charité sous toutes les formes, quelque besoin qui la réclame; et, en ce qui concerne les pauvres en particulier, si, comme il l'a

dit, ses mains ne sont pas chargées de trésors, il aura recours à la toute-puissante bonté de celui qui multipliait les pains dans le désert.

Aucune des convenances, qu'il était d'ailleurs si doux de respecter, n'a été oubliée en cette circonstance. C'est pourquoi un tribut d'hommages a été offert par le nouveau curé et par Monseigneur lui-même aux magistrats et aux hommes de l'art pour tous les travaux d'assainissement et d'embellissement entrepris dans le quartier de la Doutre, et surtout pour l'habile et importante restauration de l'église-même de la Trinité.

Immédiatement après être descendu de chaire, M. le Curé a commencé la messe solennelle, durant laquelle un amateur distingué a fait entendre plusieurs morceaux d'un style religieux, exécutés sur le violon avec accompagnement de l'orgue.

— On nous écrit de Gennes :

Nous venons de conduire à sa dernière demeure, au milieu d'un concours très-édifiant de prêtres et de fidèles, le vénérable curé de Gennes, décédé lundi dernier, après une longue et douloureuse maladie supportée avec une admirable résignation. Exerçant le saint ministère dans la paroisse de Gennes depuis 47 ans, comme vicaire et ensuite comme curé, M. Pinson était véritablement le père de cette population dans le sein de laquelle il laisse des regrets unanimes. Fidèle aux traditions du clergé angevin, il a sacrifié pendant toute sa vie ses modestes ressources aux besoins de son église et de ses pauvres, et il ne laisse d'autre héritage que le souvenir de ses bonnes œuvres.

M. l'abbé Bompois, vicaire général, que les liens d'une tendre amitié unissaient au vénérable défunt, a présidé la cérémonie des obsèques.

M. Pinson, né à Jarzé, en 1793, avait été ordonné prêtre en 1821, et, depuis ce moment, la paroisse de Gennes n'a pas cessé de recueillir les fruits de son zèle.

Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis (Ile de la Réunion), qui était pénétré pour M. Pinson d'une estime particulière, l'avait nommé chanoine honoraire de sa cathédrale.

— Un de nos dignes amis, collaborateur de la *Semaine*, vient d'être frappé cruellement dans ses plus chères affections, par la perte douloureuse de son excellente mère : Mme veuve GUAYS DES TOUCHES, née REINE-BLANCHE BUCHER DE CHAUVIGNÉ, est morte, samedi dernier, dans sa soixante-cinquième année, après une maladie de quelques semaines seulement. Mme des Touches était véritablement la femme forte de nos Saints Livres ; elle était un modèle de piété profonde, et la providence vivante des pauvres ; la petite paroisse du Bignon et la ville de Laval font une perte qui sera vivement sentie. Nous demandons instamment à nos pieux lecteurs de vouloir bien unir leurs prières aux nôtres pour le

prescrit nullement le dépôt dans les mairies, cette mesure ne résultant que de la circulaire de décembre 1882 qui n'a pas force de loi et est demeurée lettre morte dans la plupart des communes du département.

Les nombreux maires, dans les archives desquels ce dépôt n'a pas été fait, ne peuvent donc craindre d'encourir aucune responsabilité. Ils n'ont pour toute réponse qu'à en aviser, si bon leur semble, l'autorité administrative.

Aucun texte de loi en vigueur ne les autorise à pénétrer dans les églises et à procéder de leur propre chef à cet inventaire.

Décès dans le Clergé

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Buchet, chanoine honoraire, ancien curé de la Trinité, décédé à Saint-Martin-la-Forêt, le 11 mai, dans sa 80^e année.

Conférence de Saint-Maurice

La conférence ecclésiastique du canton de Saint-Maurice se réunira à l'évêché le mardi 16 mai, à 3 heures.

Bureau diocésain des œuvres catholiques

Les présidents et présidentes des œuvres catholiques ainsi que Messieurs les directeurs de patronages, dont le siège est à Angers, sont invités dès maintenant à établir une notice sur l'origine, la nature et le fonctionnement de l'œuvre qu'ils président ainsi que les œuvres qui y sont annexées. Ces notices devront être remises, *au plus tard* dans la première semaine de juin, à M. le Supérieur du Grand Séminaire, à Angers, sous la suscription « Bureau diocésain des œuvres catholiques ».

Congrès de la Jeunesse Catholique à Angers

Le Comité de l'Union Régional de l'Ouest convoque tous les jeunes gens catholiques du diocèse à Angers le dimanche 21 mai. Le souvenir de la manifestation grandiose que fut le Congrès d'arondissement de Saumur en février dernier nous est un gage du succès de la réunion projetée.

S. G. Mgr Rumeau a daigné nous promettre de présider les cérémonies religieuses de la journée et nous nous sommes assuré le concours de deux des meilleurs orateurs de l'Association catholique de la Jeunesse Française : MM. Joseph Gellé et Joseph Séjourné.

Ce Congrès aura pour résultat, nous en avons l'espoir, de contribuer au développement de notre Association en Anjou. Il resserrera les liens qui nous unissent et dirigera nos efforts vers un même idéal.

Paul NORMAND D'AUTHON,
Président de l'Union Régionale.

BUCHET 1192 Maurille (1826-1905)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de philosophie) de diocèse d'Angers de 1849 à 1855

Curé de La Trinité (Angers) de 1868 à 1874